AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0441
FR0004157428-FS0116

14 février 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

OCTO TECHNOLOGY

(Alternext)

Par courrier reçu le 14 février 2017, la société par actions simplifiée Accenture Digital France Holdings[1] (118 avenue de France, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 février 2017, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société OCTO TECHNOLOGY et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Pach Invest et Octoman qu'elle contrôle, 4 850 610 actions OCTO TECHNOLOGY représentant autant de droits de vote, soit 95,20% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% actions	Droits de vote	% droits de vote
Accenture Digital France Holdings	2 672 579	52,45%	2 672 579	52,45%
Pach Invest	1 612 323	31,64%	1 612 323	31,64%
Octoman	565 708	11,10%	565 708	11,10%
Total Accenture plc	**4 850 610**	**95,20%**	**4 850 610**	**95,20%**

Ce franchissement de seuils résulte de l'exercice de 2 860 605 bons de souscription d'action[3] (« BSA») OCTO TECHNOLOGY par le déclarant.

A l'issue de l'opération, le déclarant a précisé détenir, en application de l'article 223-14 III et IV du règlement général, 16 BSA OCTO TECHNOLOGY[3].

[1] Société détenue à 100% par la société Accenture Holdings France SAS (elle-même contrôlée par la société Accenture Plc).
[2] Sur la base d'un capital composé, après exercice des 2 860 605 BSA à l'origine de la présente déclaration, de 5 095 253 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] BSA exerçables à tout moment jusqu'au 15 juin 2020. 9 bons de souscription d'actions permettent de souscrire à 1 action nouvelle OCTO TECHNOLOGY au prix de 7 €.